



**HAL**  
open science

## Actualité de la recherche archéologique en Moselle (2004-2019). Partie 1 : La vitalité de la recherche archéologique en Moselle

Jean-Paul Petit, Julien Trapp

### ► To cite this version:

Jean-Paul Petit, Julien Trapp. Actualité de la recherche archéologique en Moselle (2004-2019). Partie 1 : La vitalité de la recherche archéologique en Moselle. Les cahiers lorrains : organe des sociétés littéraires et scientifiques de Metz et de la Moselle, 2019, 3-4, pp.67-79. hal-03288809

**HAL Id: hal-03288809**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03288809>**

Submitted on 21 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



# Les Cahiers lorrains



2019 . n° 3-4

Société d'Histoire & d'Archéologie de la Lorraine — Revue de recherches régionales

Depuis 1922

# Actualité de la recherche archéologique en Moselle (2004-2019)

## Partie 1 : La vitalité de la recherche archéologique en Moselle

En 2003 paraissait le dernier bilan de l'activité archéologique en Moselle dans les *Cahiers lorrains*<sup>1</sup>. Depuis, les opérations archéologiques se sont multipliées, sous l'impulsion des opérateurs archéologiques et l'encadrement de l'État, enrichissant l'histoire de notre territoire. À travers une série de cinq articles, nous vous proposons de faire un point – non exhaustif – sur l'état de la recherche archéologique de notre département.

### LA MOSELLE ET SON RICHE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

En préambule à ce dossier, nous vous invitons à découvrir ou plus probablement à redécouvrir les sites archéologiques mosellans visitables. Ils sont plus ou moins connus, plus ou moins bien conservés, plus ou moins spectaculaires. Parfois leur présence ne se traduit que par la topographie des lieux. Beaucoup sont l'occasion d'une belle promenade, mais tous racontent à leur manière l'histoire de notre territoire.

#### Du Néolithique à l'âge du Fer

Le monument le plus ancien est un menhir transformé en croix de chemin au XVIII<sup>e</sup> s., le Breitenstein ou Pierre des Douze Apôtres (haut de 4,40 m), qui date du III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., c'est-à-dire de la fin du Néolithique (fig. 1). Borne-frontière depuis l'Antiquité, borne routière, cette pierre levée marque aujourd'hui la limite

entre le département de la Moselle et celui du Bas-Rhin, sur le ban de la commune de Meisenthal. Le Haut-du-Mont qui domine le village de Tincry correspond à un site de hauteur fortifié protohistorique connu depuis longtemps, daté de la fin du premier âge du Fer par les recherches récentes (rens. : [www.tourisme-saulnois.com](http://www.tourisme-saulnois.com)). Il s'agit d'un site princier, un centre de pouvoir qui contrôlait sans doute la production du sel dans la vallée de la Seille, le célèbre « briquetage » de la Seille qui a fait l'objet de nouvelles recherches de 2000 à 2016. Les résultats obtenus constituent l'un des axes majeurs du musée départemental du sel (qui rouvre en 2020), qui raconte également l'histoire de la production de cet or blanc jusqu'à l'époque moderne (rens. : [www.mosellepassion.fr](http://www.mosellepassion.fr))

L'époque celtique et gauloise est également représentée par l'archéosite de Mondelange qui présente les résultats de la fouille préventive d'une nécropole d'une centaine de tombes occupée entre 850 et le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. L'une d'elles, datée du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. à l'origine sous un tumulus, a livré les restes d'un char à deux roues. Elle a fait l'objet d'une restitution dans l'archéosite (rens. : 03.87.17.26.06 ou [mairie@mairie-mondelange.fr](mailto:mairie@mairie-mondelange.fr)). Le parc archéologique européen de Bliesbruck-

1 – Petit (Jean-Paul), Demarolle (Jeanne-Marie) et Millereux-Le Béchennec (Josabeth), « Actualités archéologiques », dans *Les Cahiers lorrains*, 2003, p. 94-110.



1 - La Pierre des douze Apôtres à Meisenthal, à l'intersection de trois routes ; l'une venant de Goetzenbruck, l'autre d'Althorn et la troisième de Wingen-sur-Moder. Cl. J.-P. Petit.

Reinheim, à cheval sur la frontière franco-allemande, met en valeur une microrégion où se succèdent un site princier celtique et un pôle urbain gallo-romain. La tombe de la dame de Reinheim (datée du début du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.), l'une des plus prestigieuses du monde celtique, a fait l'objet d'une reconstitution. À l'époque romaine, une petite ville, dont le visiteur découvre les vestiges du centre public (en particulier de thermes monumentaux) et des quartiers artisanaux, partage la vallée de la Blies avec une grande villa de notable au plan caractéristique et qui a été partiellement restituée *in situ*. Au sein de ce vaste parc, visitable aussi à travers un parcours numérique, plusieurs espaces muséaux présentent les collections issues des fouilles. (rens. : 03.87.02.25.20 ; www.archeo57.com).

## L'empreinte romaine en Moselle

C'est bien sûr l'époque romaine qui a laissé le plus de vestiges et de sites visitables en Moselle. Metz, un *oppidum* des Médiomatriques à la fin de l'époque gauloise, devient le chef-lieu de la cité romaine. Les collections du musée de la Cour d'or (rens. : 03.87.29.13.20 ou <http://musee.metzmetropole.fr/fr>) témoignent amplement des nombreuses recherches qui y ont été menées, mais seuls quelques vestiges de bâtiments gallo-romains sont aujourd'hui visibles.

Les parties romaines de Saint-Pierre-aux-Nonnains, à l'origine une palestra liée à des thermes construits vers 400 apr. J.-C. et qui n'a jamais été ni une basilique civile ni une basilique chrétienne, sont encore bien visibles. L'édifice a ensuite été transformé en abbatale puis réaménagé pendant tout le Moyen Âge. Le chancel daté du VIII<sup>e</sup> s. et trouvé en remploi dans les murs de l'église postérieure est une des pièces maîtresses du musée de la Cour d'or et fait l'objet de nouvelles études aujourd'hui.

Les vestiges d'un des ensembles thermaux publics du chef-lieu antique sont visibles dans le musée. Découverts lors de l'aménagement d'une aile, ils atteignent par endroits encore 7 m d'élévation.

Mais le monument le plus spectaculaire de la romanisation reste le pont-aqueduc qui permettait à la canalisation souterraine qui amenait l'eau dans la ville antique de franchir la Moselle entre Ars-sur-Moselle et Jouy-aux-Arches (fig. 2). Remarquablement restauré, il est également doté d'un parcours pédagogique qui révèle toutes les facettes de ce monument extraordinaire, symbole de la puissance de l'Empire romain (pour une visite guidée, s'adresser à l'office du tourisme de Metz, tél. 03.87.39.00).

La Moselle possède un autre site romain majeur qui occupe la presqu'île de Tarquimpol et une partie de l'étang du Lindre créé au Moyen Âge, un site naturel remarquable où la Seille prend sa naissance. Révélé par les fouilles de la fin du XIX<sup>e</sup> s. puis par des photographies aériennes dans les années 1980, le site de Tarquimpol, *Decempagi* dans l'Antiquité, a fait l'objet de recherches récentes qui confirment l'apparat monumental de cette agglomération qui



2 - Pont-aqueduc gallo-romain à Jouy-aux-Arches. Cl. L. Kieffer.

a été fortifiée dans l'Antiquité tardive. Au hasard de votre promenade dans le village et sur la presque île vous découvrirez quelques vestiges de cette agglomération-sanctuaire (éléments architecturaux, chapiteaux de colonne...) le long des rues ou devant les maisons, ou des stèles en remploi dans l'église sous laquelle a été fouillée au XIX<sup>e</sup> s. une nécropole mérovingienne. La topographie des lieux révèle l'emplacement du théâtre sur la presque île et permet de suivre le tracé du rempart qui ceint une superficie de 12 ha. Des collections issues des fouilles sont présentées au musée de Sarrebourg (rens. : 03.87.08.08.68 ; <https://www.sarrebourg.fr/plan/musee-du-pays-de-sarrebourg>), en particulier des éléments architecturaux provenant d'un monument public ainsi qu'un

remarquable dépôt d'outils et d'ustensiles daté de l'Antiquité tardive (fig. 3).

Un autre site, le Hérapel à Cocheren, marque la recherche archéologique en Moselle à la suite des fouilles de grande ampleur effectuées au XIX<sup>e</sup> s. et au début du XX<sup>e</sup> s. Il occupe un promontoire qui surplombe la voie romaine Metz-Worms. Il est occupé dès l'époque gauloise (il est souvent considéré comme un *oppidum*), mais c'est à l'époque romaine que s'établit une agglomération dont plusieurs monuments (temples et thermes) ont été fouillés. Le promontoire est fortifié dans l'Antiquité tardive. Aucun vestige de ce site n'est visible, mais la topographie des lieux révèle son importance et met en valeur le tracé du rempart de barrage.



3 - Eléments architecturaux antiques mis au jour à Tarquimpol et conservés au musée du Pays de Sarrebourg. Cl. J.-P. Petit.

Plusieurs villas, type d'établissement qui pendant longtemps a été considéré comme le marqueur principal des campagnes romaines, sont visibles en Moselle. La plus grande, celle de Saint-Ulrich, à Dolving, fouillée à la fin du XIX<sup>e</sup> s. puis entre 1963 et 1980, correspond à la résidence d'un notable établi non loin de l'antique Sarrebourg, *Pons Saravi*. Les vestiges de la résidence, seulement visible aujourd'hui depuis l'extérieur de la clôture qui ferme le site, se caractérisent par un très grand secteur balnéaire. Cette villa, située à proximité du couvent de Saint-Ulrich devenu un centre de rencontres musicales de renommée internationale, s'inscrit dans environnement naturel protégé. Les collections des fouilles, en particulier de somptueux enduits peints, sont visibles au musée de Sarrebourg.

La villa du Grosswald à Sarreinsming, nettement plus petite, peut être considérée comme représentative des nombreuses petites villas de Gaule du nord avec sa façade constituée d'une galerie encadrée par deux corps d'angle dont l'un abrite des thermes bien conservés. Celle de Dehlingen, en limite de la commune mosellane de Rahling, s'inscrit dans la même typologie. Elle fait l'objet de recherches actuellement. Outre le bâtiment résidentiel sont progressivement mises au jour les dépendances, ce qui permettra à terme d'avoir une vision complète d'une villa romaine. Le site est en relation avec un centre d'interprétation du patrimoine (CIP La Villa ; rens. : 03.88.01.84.60, [accueil@cip-lavilla.fr](mailto:accueil@cip-lavilla.fr)) d'où partent quatre sentiers d'interprétation du paysage qui amènent à la villa et son jardin expérimental.

L'occupation rurale à l'époque romaine est totalement différente sur le piémont vosgien qui constitue la limite entre la cité des Médiomatriques et celle des Triboques. Ce territoire, pour l'essentiel sous couvert forestier aujourd'hui et caractérisé par une forme d'occupation singulière établie sur des croupes d'altitude modérée, a longtemps été considéré comme marginal entre deux provinces romaines, la Gaule belgique et la Germanie supérieure. Les publications anciennes parlent de la civilisation des sommets vosgiens, mais les recherches récentes ont fait évoluer cette vision, nous y reviendrons.

Le hameau de la Croix-Guillaume à Saint-Quirin est un des mieux connus. Le site réunit sur un même plateau des fonctions multiples : habitat, cultes et nécropole et activités économiques, car le plateau était entaillé de plusieurs carrières d'extraction de grès. Situé en milieu forestier, il a été conservé après les fouilles et est accessible à pied (rens. : [www.saintquirin.fr/patrimoine/site-archeo-de-la-croix-guillaume](http://www.saintquirin.fr/patrimoine/site-archeo-de-la-croix-guillaume)). Le parcours permet au visiteur de découvrir les vestiges mis au jour lors des fouilles, des fondations en pierres sèches des rares maisons, des carrières ainsi qu'une nécropole. Dans la partie culturelle a été installée une copie d'un monument inédit, une représentation de Jupiter trônant, sur un cheval porté par un aigle.

Ce secteur se caractérise aussi par la présence dans les nécropoles de stèles-maisons ; elles ont l'allure de petites constructions et sont parfois décorées. À la base de la façade, elles sont généralement pourvues d'une petite ouverture communiquant sans doute avec une cavité creusée sous le monument. Le type de la stèle-maison n'est pas exclusif de ce secteur, mais nombreuses sont celles qui y ont été retrouvées. À Walscheid, au lieu-dit les Trois-Saints, une trentaine de stèles-maisons provenant du secteur ont été réunies au sein d'un enclos (pour y accéder voir <https://www.lieux-insolites.fr/moselle/troissaints/troissaints.htm>).

Au nord, la région située de part et d'autre de la frontière actuelle entre la Moselle et le *Land* de Sarre se caractérise par la présence de monuments rupestres sculptés sur les affleurements de grès, en général à proximité d'une source ou d'un ruisseau. Ils représentent des divinités, isolées, en couples ou des scènes plus complexes. Cinq de ces rochers sculptés sont sur le territoire mosellan dont quatre dans le pays de Bitche. Le rocher dit de Diane à Roppeviller, sorte de niche où l'on distingue clairement Diane vêtue d'une tunique qui porte un arc et prend une flèche dans le carquois tenu sur l'épaule. Le relief de la Bildmühle à Lemberg représente une déesse-mère de face qui tient de la main gauche une corne d'abondance. Sur le rocher des Trois-Figures, également à Lemberg, seuls deux personnages sont encore bien visibles, mais restent difficiles à identifier. Le « Pompöser Bronn » ou source Saint-Hubert lui aussi à Lemberg se différencie des précédents par la qualité de ses sculptures et la richesse de son iconographie qui met en scène, entourés d'animaux, la déesse Diane et le dieu de la forêt Silvain (pour l'accès à ces monuments voir [contact@clubvosgienbitche.fr](mailto:contact@clubvosgienbitche.fr) ; [www.clubvosgienbitche.fr](http://www.clubvosgienbitche.fr)). Le dernier de ces rochers sculptés est le Nonnenfels, localisé dans le bois de Klang, qui représente également une déesse-mère (pour y accéder voir <http://club-vosgien-thionville.com>).

## La Moselle mérovingienne

De l'époque mérovingienne, le territoire mosellan offre aux visiteurs intéressés deux nécropoles. Celle d'Audun-le-Tiche s'étend sur une petite colline proche de la localité et occupée dès la fin de l'époque gauloise. Quelque deux cents tombes à inhumation orientées de la même manière, disposées en rangées et datées entre 620 et 700 apr. J.-C. y ont été fouillées. La plupart sont des caissons maçonnés, couverts de dalles dans une période tardive. Les fosses en terre libre et les sarcophages



4 - Membres de la SHAL visitant les fouilles de l'amphithéâtre gallo-romain de Metz en 1903. Archives départementales de la Moselle, 19J248.

sont rares. Cette nécropole a livré la plus ancienne croix monumentale mérovingienne de Gaule, une croix pattée de type latin haute de 0,45 m (rens. : [www.sahla.fr](http://www.sahla.fr)). Plusieurs nécropoles ont été fouillées sur cette partie du territoire mosellan dont celle très bien étudiée de Metzervisse-Stuckange présentée au musée de la Tour aux Puces à Thionville ([www.tourauxpuces.com](http://www.tourauxpuces.com)).

La seconde nécropole visitable occupe le mont Saint-Germain qui domine le village de Châtel-Saint-Germain. Il s'agit d'un site fortifié protohistorique, occupé à l'époque romaine, où une

nécropole se développe à partir de la fin du VI<sup>e</sup> s. et dans la première moitié du VII<sup>e</sup> s. Les fouilles ont mis au jour plusieurs centaines de tombes à inhumation dont une partie est conservée *in situ*. À proximité de la nécropole a été construit plus tard un château appartenant à l'évêque de Metz et un prieuré dont subsiste la tour-clocher de l'église. Un parcours didactique constitué de panneaux contribue à la compréhension de ce site dont l'intérêt réside aussi dans la beauté de son cadre naturel. Le site est en accès libre (rens. : [archeo@chatel-saint-germain.fr](mailto:archeo@chatel-saint-germain.fr) ; tél. 03 87 60 23 48).

## LA SHAL FACE À L'ÉVOLUTION DE L'ARCHÉOLOGIE

### La SHAL, un des relais de l'archéologie mosellane

Au regard du potentiel archéologique du département, notre société a fait de l'archéologie un de ses fers de lance dès sa création et a mené de nombreuses fouilles jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale : Émile Huber au mont Hérapel, Karl Wichmann à Tarquimpol, Johann Baptist Keune au Sablon à Metz, Erwin Schramm au grand amphithéâtre de Metz, Timothée Welter à Chémery... Tous ont contribué à l'enrichissement de l'histoire de notre département grâce au soutien de la SHAL (fig. 4).

À partir de 1945, l'archéologie française est plus règlementée et contrôlée par l'État, via le ministère de la culture à partir de 1959. Des directions des antiquités historiques et préhistoriques sont alors mises en place. Leurs directeurs, en particulier Jean-Jacques Hatt, chargé de l'Alsace-Moselle jusqu'en 1965, ont à leur charge les nombreuses fouilles programmées, mais aussi des opérations de sauvetage provoquées par les travaux de rénovation urbaine. Mais ces fouilles sont encore souvent réalisées par des bénévoles dans un cadre associatif. La SHAL reste un relais de l'archéologie régionale à travers les pages de son *Annuaire* (qui cesse de paraître en 1980) et des *Cahiers lorrains* qui accueillent souvent des articles relatant les résultats de ces fouilles, mais aussi par l'intermédiaire de manifestations comme les journées d'études mosellanes.

L'action du ministère de la culture dans le domaine de l'archéologie s'intensifie au début des années 1980, en particulier pour prendre en compte la sauvegarde du patrimoine archéologique face aux travaux de rénovation urbaine et aux grands travaux d'aménagement. La montée en puissance de la direction des Antiquités de Lorraine, devenue au début des années 1990 le service régional de l'archéologie (SRA) va de pair avec la professionnalisation de l'archéologie, et donc la disparition progressive des fouilles conduites par des archéologues bénévoles, et aboutit à une augmentation

importante du nombre d'opérations d'abord de sauvetage, puis préventives réalisées principalement par l'AFAN (Association pour les fouilles archéologiques nationales), le bras armé du ministère de la culture. Cette évolution aboutit à une nouvelle organisation de l'archéologie en France fixée par les lois de 2001 et de 2003.

### Une riche historiographie régionale

Ces quinze dernières années sont marquées par la publication de nombreux ouvrages historiographiques, faisant le point sur la riche histoire de l'archéologie mosellane. Ces travaux sont initiés au cours des années 1980 par Jeanne-Marie Demarolle. Elle a en particulier rédigé la partie consacrée à l'histoire de la recherche dans le volume de la *Carte archéologique de la Gaule* consacré à la Moselle en 2004, puis avec la collaboration d'Isabelle Bardiès, dans celui de Metz en 2005. À travers ses publications, Jeanne-Marie Demarolle s'est attachée à montrer comment les archéologues ont participé à l'écriture de l'histoire du territoire mosellan, depuis les moines bénédictins du XVIII<sup>e</sup> siècle, en passant par les savants du début du XX<sup>e</sup> siècle, tels Johann Baptist Keune et Albert Grenier, jusqu'aux chercheurs de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Plusieurs expositions portant sur l'histoire de l'archéologie lorraine ont montré par ailleurs le regain d'intérêt pour cette thématique ; elles ont donné lieu à plusieurs publications. L'exposition *De la frontière au front* montée en 2003 au musée de la Cour d'or a ouvert la voie à plusieurs travaux de recherche sur l'archéologie pendant la Grande Guerre en Alsace-Lorraine menés notamment par le Jean-Claude Laparra, Michaël Landolt, Bernadette Schnitzler et Jean-Pierre Legendre. Leurs articles ont particulièrement permis d'appréhender l'organisation du service spécial de protection des œuvres d'art allemand (*Kunstschutz*) et sa relation avec les autorités militaires. Ces travaux ont débouché sur une nouvelle exposition – *À l'Est du nouveau* – proposée en 2013 aux musées de Strasbourg. L'exposition réalisée en 2001 par les musées de la Cour d'or et de Strasbourg, *L'archéologie en Alsace*

et en Moselle au temps de l'annexion, 1940-1944, a également permis la réalisation de plusieurs publications portées par Jean-Pierre Legendre traitant de l'organisation de l'archéologie mosellane pendant la Seconde Guerre mondiale, mais aussi son utilisation à des fins de propagande.

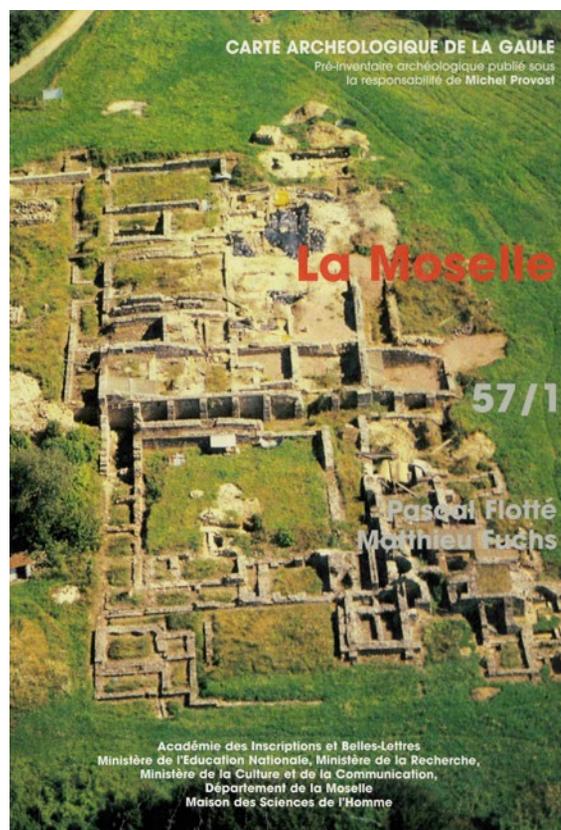
Enfin, en 2012, la soutenance de thèse de Julien Trapp, publiée en 2015 et portant sur l'archéologie à Metz a été suivie de plusieurs publications centrées notamment sur le personnage de Johann Baptist Keune, directeur du musée de Metz à la fin de la première annexion. Celui-ci a considérablement enrichi l'histoire de la Moselle antique à travers les découvertes archéologiques et il a supervisé, à la tête du *Kunstschutz*, la sauvegarde du patrimoine lorrain pendant la Première Guerre mondiale.

### L'archéologie mosellane depuis 2004

Mais l'essentiel des publications récentes fait le point sur l'état de la connaissance archéologique en Moselle, suite à la réorganisation de l'archéologie française. En effet, celle-ci est encadrée par la loi de 2001 (modifiée en 2003), déjà citée, qui met en place une politique d'archéologie préventive. L'essentiel des fouilles archéologiques est aujourd'hui mené par l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives), mais aussi par des opérateurs publics, comme le pôle d'archéologie préventive de Metz Métropole depuis 2006, et privés, comme Antea. Entre 2004 et 2011, près de mille opérations archéologiques ont été réalisées en Moselle, dont les trois quarts sont préventives<sup>2</sup> et la plupart sont concentrées dans la vallée de la Moselle où, en raison de son attractivité économique, de nombreux aménagements ont été réalisés. Ainsi, chaque année, près d'une centaine de diagnostics – qui consistent à sonder un terrain recelant potentiellement des vestiges – et une

quinzaine de fouilles sont menées dans le département de la Moselle<sup>3</sup>.

En 2004 et 2005 sont parus les deux volumes de la *Carte archéologique de la Gaule* concernant le département de la Moselle et Metz. Ils inventorient l'ensemble des sites archéologiques connus, mais font aussi un bilan scientifique de l'état des connaissances. Ces données sont complétées par la collection des *Bilans scientifiques régionaux* (BSR) édités chaque année par le SRA Lorraine. Leur publication a pris du retard et les deux derniers volumes traitent chacun trois années, dont la dernière est 2011. Ainsi, entre 2004 et 2011, 960 opérations archéologiques ont été dénombrées au sein des BSR (fig. 5) : 643 opérations préventives de diagnostic, 101 fouilles préventives, 17 fouilles programmées, 3 sauvetages urgents, 29 sondages autorisés, 12 programmes collectifs de recherche (PCR), 25 prospections thématiques et 130 prospections inventaires.



2 – Les statistiques pour 2012-2018 ne sont pas encore publiées.

3 – Chiffres tirés des *Bilans scientifiques régionaux* publiés par le service régional de l'archéologie de Lorraine.

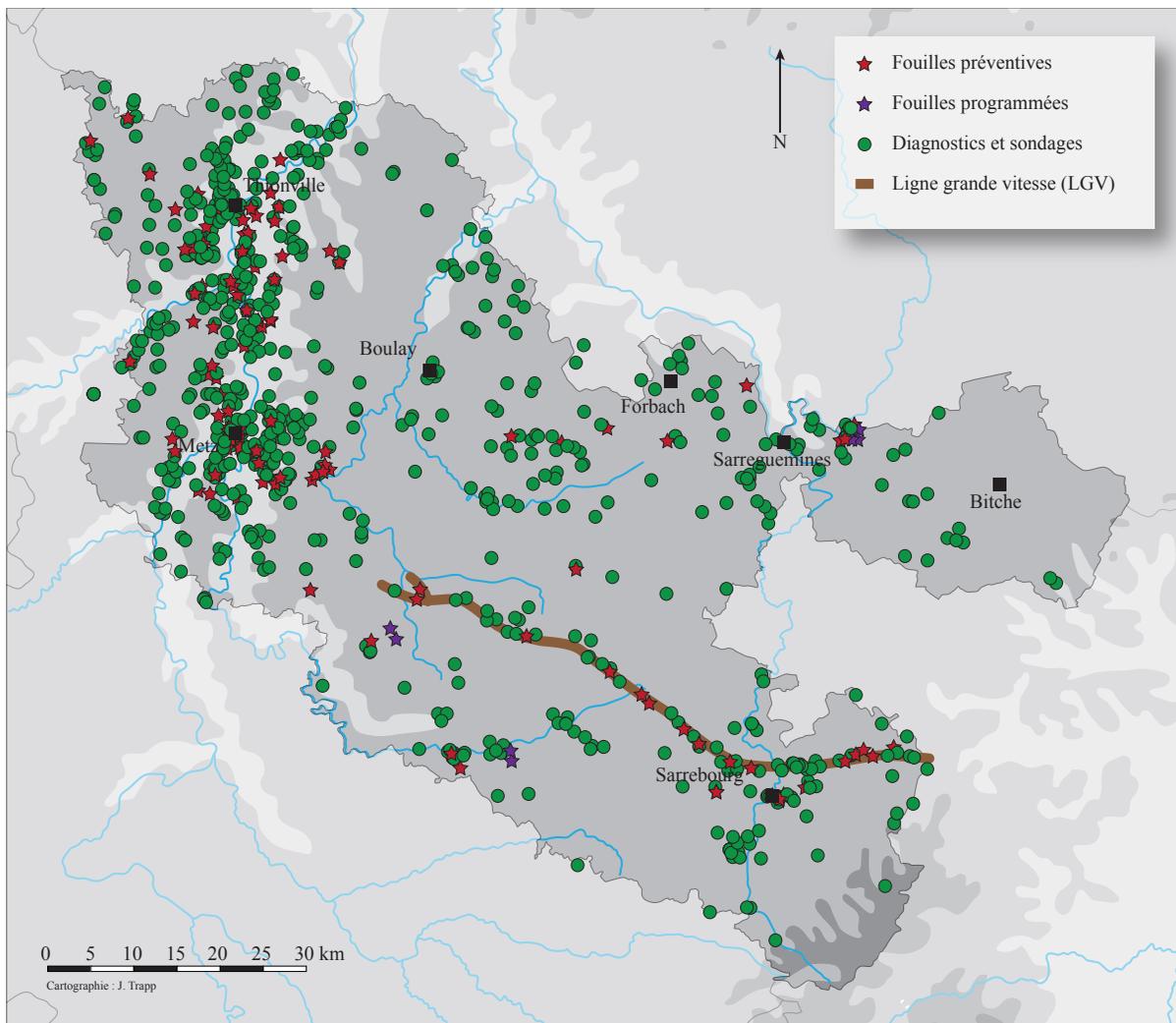


Fig. 5

Les opérations les plus significatives ont donné lieu à des publications et une riche bibliographie s'est accumulée depuis 2004. Les résultats de ces recherches restent encore peu connus ; c'est pourquoi nous vous proposons de vous en rendre compte à travers une série de quatre articles à paraître dans les prochains numéros des *Cahiers lorrains* et ainsi de faire un bilan – non exhaustif – sur l'avancée dans notre département de la connaissance archéologique, appuyé sur une bibliographie qui accompagnera notre propos. Le prochain article s'attachera à faire le point sur les périodes anciennes, du Néolithique à l'âge du Fer, en évoquant notamment les pratiques funéraires et les recherches récentes sur le briquetage

de la Seille. Le suivant se focalisera sur l'évolution du territoire médiomatrique et de ses principales agglomérations de la fin de l'âge du Fer, l'époque gauloise, à l'époque gallo-romaine. Par la suite, un article dressera un panorama de l'occupation rurale du territoire de la Moselle de l'époque gauloise à l'époque romaine. Enfin, un dernier article évoquera la situation du territoire médiomatrique durant l'Antiquité tardive, en examinant l'évolution de ses agglomérations et du milieu rural ainsi que l'implantation du christianisme dans notre région. Dans chaque cas, ces synthèses seront accompagnées d'un entretien avec un acteur régional de l'archéologie, apportant un éclairage complémentaire.



## ENTRETIEN AVEC XAVIER MARGARIT

CONSERVATEUR RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE ADJOINT  
DE LA RÉGION GRAND-EST (MINISTÈRE DE LA CULTURE,  
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES).

### Quel est le rôle de l'État en archéologie ?

**X.M. :** En France, l'État a un rôle est tout à fait fondamental, car c'est lui qui définit, organise et contrôle les pratiques en ce domaine. Du point de vue réglementaire, l'archéologie est régie par une législation nationale, qui s'impose donc à tous de la même façon. De même, en matière de formation et de recherche les institutions publiques, telles que les universités, l'INRAP ou le CNRS, jouent un rôle essentiel.

Le SRA, service régional de l'archéologie de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles), qui représente le ministère de la culture sous l'autorité du préfet de région, a une place tout à fait centrale. C'est lui qui définit la politique régionale, autorise et contrôle les fouilles, et veille à l'application de la législation en matière d'archéologie.

Certes, d'autres personnes morales de droit public disposant d'une relative autonomie juridique et patrimoniale, telles que certaines communes ou certains départements, voire des organismes privés, peuvent être des acteurs archéologiques parfois importants, mais ces institutions opèrent toujours sous le contrôle de l'État.

Un tel schéma peut nous sembler aujourd'hui évident, mais il faut bien concevoir que cette logique n'est pas forcément celle de nos partenaires européens ; en Allemagne ou en Italie par exemple, beaucoup de ces prérogatives sont laissées à l'appréciation d'entités régionales, et dans plusieurs pays le rôle des sociétés privées est souvent exclusif pour ce qui concerne le volet opérationnel de l'archéologie préventive par exemple.

En outre, il faut se rappeler que durant toute la première moitié de XX<sup>e</sup> siècle l'État n'a joué qu'un rôle limité en matière d'archéologie en France. Sa place, prépondérante aujourd'hui, procède donc d'une longue évolution, durant laquelle s'est opérée une prise de conscience de l'intérêt à étudier et protéger une matière tout à la fois riche et collec-

tive, mais difficilement perceptible, car enfouie, et toujours très fragile, car menacée par les travaux de terrassement. Cette place de l'État tient naturellement à l'histoire des institutions de notre pays longtemps fortement centralisé. Elle a été en quelque sorte amoindrie au début des années 2000 par la mise en concurrence des opérateurs d'archéologie préventive, puis a été récemment renforcé depuis 2016 par la loi LCAP (liberté de la création, de l'architecture et du patrimoine). Celle-ci en effet, a renforcé la propriété de l'État sur les vestiges dans certaines conditions de propriété du terrain. Ce rôle est donc fluctuant au cours du temps, il nécessite donc d'être toujours défendu, car l'État est assurément le mieux placé pour garantir la conservation, la diffusion et le partage de ce bien commun au bénéfice de tous.

### Quelle est aujourd'hui l'organisation de l'archéologie en France ?

**X.M. :** Avant d'être un métier, l'archéologie est une science. Ce préalable est essentiel pour comprendre la pratique et l'organisation de cette discipline. Comme pour tout autre domaine scientifique, celle-ci requiert donc une formation de base et l'adhésion à des principes méthodologiques d'objectivité et de rigueur qui fondent la réflexion et l'activité de l'archéologue.

D'une façon générale et d'un point de vue structurel, l'archéologie relève comme nous l'avons vu des compétences du ministère de la culture, mais aussi en partie du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. À partir de là, la discipline se décline en différents métiers qui s'inscrivent chacun dans un ou plusieurs champs d'activités tels que l'enseignement supérieur, la recherche fondamentale et analytique par exemple de caractérisation ou de datations de vestiges, l'archéologie de terrain, la conservation, la restauration, mais aussi la diffusion et la valorisation.

Ainsi, du point de vue institutionnel, on peut être archéologue en travaillant à l'université ou à l'INRAP, au CNRS ou dans un musée, au ministère de la culture ou dans un service de collectivité territoriale, mais aussi auprès de laboratoires ou d'opérateurs archéologiques publics ou privés. Ces différents métiers constituent les maillons d'une même chaîne.

On ne saurait être complet sans rappeler que les archéologues de ces différents horizons sont tous spécialisés dans une, voire plusieurs thématiques et périodes d'études, ils sont donc généralement complémentaires. En outre l'archéologie est une science qui use beaucoup de l'interdisciplinarité, ainsi une restitution de site pourra-t-elle faire appel à des disciplines et compétences annexes telles que la géologie, la géographie, la topographie, la physico-chimie, la statistique, ou même les arts graphiques !

Enfin, il existe également des archéologues dont l'archéologie n'est pas la profession, ces acteurs bénévoles qui œuvrent au côté des professionnels partagent avec eux, par passion de cette spécialité, la même rigueur scientifique. Beaucoup d'entre eux, notamment en Lorraine, sont des interlocuteurs de la DRAC. Ils réalisent surtout des prospections voire des sondages ou des opérations ponctuelles de sauvetage autorisées par mon service. Il ne faut pas les confondre avec les pilliers qui soustraient des vestiges et en détruisent certains contextes dans le cadre de fouilles illégales, de ramassages non signalés ou de pillages aux détecteurs de métaux. Piller est un fléau, car cela revient à priver à jamais la collectivité d'une source d'information sur sa propre histoire. Il est donc nécessaire de nous informer de toutes découvertes fortuites.

### **Quels sont les apports de l'archéologie à l'histoire de notre territoire ?**

**X.M. :** L'archéologie est un peu comme une lanterne, qui éclaire plus ou moins précisément des portions plus ou moins importantes, ou des détails plus ou moins anecdotiques, d'histoires autrement inaccessibles. Il ne s'agit néanmoins pas d'une observation du passé, mais plutôt d'une tentative de restitution de celui-ci par l'étude très

actuelle de vestiges certes anciens, mais qui appartiennent bien à notre présent. Je précise ce point pour bien signifier que l'apport de l'archéologie, pour conséquent qu'il soit, n'en demeure pas moins souvent assez hypothétique.

D'une façon générale, le SRA que je dirige à Metz s'est historiquement toujours investi dans une politique volontariste d'archéologie préventive, c'est-à-dire en préalable à des travaux d'aménagement destructeurs. Nous prescrivons annuellement en Lorraine environ 200 diagnostics archéologiques et une trentaine de fouilles préventivement à tous types de travaux. Ces opérations portent surtout sur le département de la Moselle en raison du plus grand nombre d'aménagements qui y sont réalisés, mais recouvrent globalement la totalité du territoire lorrain. Elles concernent les périodes du Néolithique, et principalement des âges du Bronze et du Fer, de l'Antiquité, et du Moyen Âge. Les époques moderne et contemporaine sont un peu moins bien représentées, de même que l'archéologie du bâti ; quant aux périodes préhistoriques du Paléolithique, elles sont rares. Ces recherches qui concernent de très nombreuses communes font toutes l'objet de rapports détaillés, et souvent de publications consultables au SRA. La Lorraine, et notamment la Moselle, comptent parmi les territoires globalement les mieux documentés archéologiquement : centres et périphéries de villes et de bourgs, mais aussi de moyennes et petites communes rurales, d'étendues agricoles et de domaines forestiers. Les données archéologiques collectées nous révèlent des occupations très fluctuantes en fonctions des périodes considérées, ainsi l'homme est partout, mais pas forcément au même moment ni de la même façon. Cette perception nous montre qu'il a existé d'autres sociétés, d'autres modèles, et nous révèle ce qui a changé et ce qui n'a pas changé à travers des modèles économiques, identitaires ou culturels. Elle nous permet de relativiser notre relation au territoire, voire de mieux accepter les modifications d'implantation que nous annoncent ou nous promettent par exemple économistes ou climatologues. En révélant notre passé, l'archéologie éclaire donc aussi en quelque sorte notre présent et d'une certaine façon notre avenir.

## BIBLIOGRAPHIE

**J.-M. Demarolle**

« Les Médiomatrices et leur *civitas* au miroir de l'archéologie mosellane (1871-1918) », *Les Cahiers lorrains*, 2009/1-2, p. 6-21.

**J.-M. Demarolle**

« Albert Grenier : de la villa de Rouhling au Collège de France », *Les Cahiers lorrains*, 2010/1-2, p. 82-95.

**J.-M. Demarolle**

« Grands travaux et découvertes archéologiques : comment s'écrit l'histoire de Metz antique dans les années 1760 ? », dans P. Hoch (éd.), *Metz et les Trois-Évêchés au temps de Belle-Isle*, Metz, 2012, p. 63-78.

**J.-M. Demarolle**

« Des immigrés écrivent en allemand l'histoire de Divodurum/Mettis », dans Metz, *L'Annexion en héritage 1871-1918*, Metz, 2012, p. 145-157.

**J.-M. Demarolle**

« De l'annexion de la Moselle aux années 1970. Un siècle de recherche sur les ateliers médiomatrices », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 2015, p. 71-80.

**P. Flotté (dir.)**

Metz, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, « Carte archéologique de la Gaule », 57/2, 2004, 893 p.

**P. Flotté et M. Fuchs (dir.)**

*La Moselle*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, « Carte archéologique de la Gaule », 57/1, 2005, 371 p.

**J.-C. Laparra**

« Erwin Schramm : l'artilleur passionné d'archéologie et d'histoire », dans Metz, *l'annexion en héritage (1871-1918)*, Metz, 2012, p. 50-63.

**J.-C. Laparra**

« Johann Baptist Keune, directeur du musée de Metz (1899-1918) : un Allemand si lorrain », *Les Cahiers lorrains*, 2009/1-2, p. 22-37.

**M. Landolt, B. Schnitzler, J.-C. Laparra, F. Mourot et J.-P. Legendre**

« Des tranchées aux musées : l'archéologie pendant la Grande Guerre en Alsace et en Lorraine », *In Situ* [En ligne], 23 | 2014, mis en ligne le 3 mars 2014. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/10882> ; DOI : 10.4000/insitu.10882

**J.-P. Legendre**

« L'organisation et le fonctionnement de l'archéologie en Moselle pendant la seconde annexion (1940-1944) : le *Landesdenkmalamt Metz* et l'*Abteilung Vor- und Frühgeschichte* », *Archaeologia Mosellana*, 6, 2005, p. 439-487.

**J.-P. Legendre**

« L'archéologie, auxiliaire de la propagande nazie en Moselle annexée (1940-1944) », *L'archéologie, instrument du politique. Archéologie, histoire des mentalités et construction européenne*, Actes du colloque de Luxembourg, 16-18 novembre 2005, Dijon, CRDP de Bourgogne, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 2006.

**J.-P. Legendre**

« Les fouilles de la nécropole mérovingienne d'Ennery (1941) : *Dichtung und Wahrheit* (fiction et réalité) », dans J.-P. Legendre, L. Olivier et B. Schnitzler (éd.), *L'archéologie nationale-socialiste dans les pays occupés à l'ouest du Reich*, Gollion, 2007, p. 217-230.

**J.-P. Legendre**

« Archéologues et historiens de l'art au service du nazisme. L'exemple de la Moselle annexée au Troisième Reich (1940-1944) », dans S. Beaune (éd.), *Écrire le passé. La fabrique de la préhistoire et de l'histoire à travers les siècles*, Paris, CNRS, 2010, p. 165-179.

**B. Schnitzler, M. Landolt, S. Jacquemot, J.-P. Legendre et J.-C. Laparra (dir.)**  
À l'Est du nouveau ! Archéologie de la Grande Guerre en Alsace et en Lorraine,  
catalogue d'exposition, Strasbourg, Musées de la ville de Strasbourg, 2013, 367 p.

**J. Trapp**

« Un siècle d'archéologie moderne à Metz. De l'archéologie allemande à l'archéologie préventive (1896-2008) », *Annales de l'Est*, n° 2014-2, p. 270-296.

**J. Trapp**

*L'archéologie à Metz. Des antiquaires à l'archéologie préventive (1750-2008)*,  
Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 178 p.

**J. Trapp**

« Cinq siècles d'archéologie à Metz », *Renaissance du vieux Metz et des pays lorrains*, 176-177, 2015, p. 44-54.

**J. Trapp**

« Johann Baptist Keune and Metz Museums (Moselle, France).  
The birth of modern archaeology in the annexed region of Lorraine (1892-1918) »,  
dans C. Szabó, V. Rusu-Bolindeț, G. Tiberiu Rustoiu et M. Gligor (éd.), *Adalbert Cserni and his Contemporaries. The Pioneers of Archaeology in Alba Iulia and Beyond*, Cluj-Napoca, Editura MEGA, 2017, p. 219-232.

**J. Trapp**

« Les Carolingiens et l'archéologie pendant la première Annexion.  
La découverte de l'abbaye Saint-Arnoul (1905-1906) »,  
actes de la journée d'étude *Charlemagne, les Carolingiens et Metz. Représentation, recomposition et instrumentalisation du passé du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle*,  
8 novembre 2014, Nancy, PUN-Edulor, 2017, p. 135-146.

**J. Trapp**

« Johann Baptist Keune, un directeur de musée dans la Grande Guerre.  
Un bilan mitigé pour la sauvegarde du patrimoine archéologique lorrain ? (1915-1917) »,  
dans P. Nivet et S. Lewuillon, *La Grande Guerre des archéologues*,  
actes du colloque *Archéologues en guerre(s)*, Amiens-UPJV, 15-16 novembre 2016, 2017, p. 83-94.

**J. Trapp et J. Merten**

« Johann Baptist Keune (1858-1937) entre France et Allemagne.  
Un archéologue mosellan victime de la Grande Guerre »,  
*Revue historique*, 671, 2014, p. 527-545.

**J. Trapp et J. Merten**

« Johann Baptist Keune (1858-1937) - ein moselländischer Archäologe in Metz und Trier »,  
*Funde und Ausgrabungen im Bezirk Trier*, 44, 2012, p. 80-98.

**J. Trapp**

« Écrire l'histoire de Metz-Divodurum. L'apport de plus d'un demi-siècle d'archéologie »,  
*Annales de l'Est*, 2017, p. 107-123.

**J. Trapp**

« Roger Clément et l'archéologie mosellane pendant l'entre-deux-guerres.  
Un juriste à la tête des musées de Metz (1919-1946) »,  
*Les Cahiers lorrains*, 2017/1-2, p. 68-75.